

Mise à disposition de la démarche

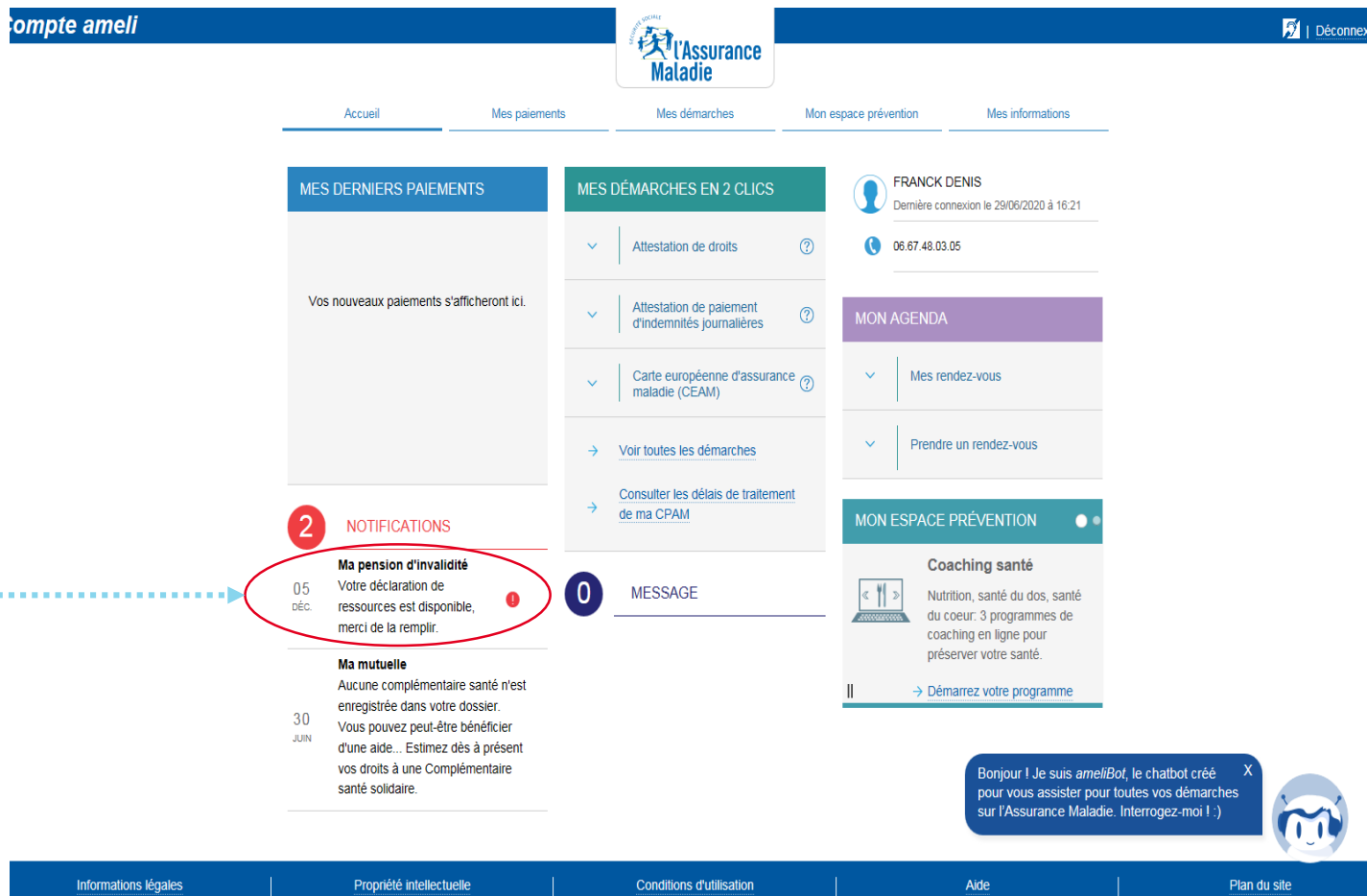


ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte ameli et visualise une **nouvelle notification**

A noter : L'assuré doit remplir **une ou plusieurs déclarations** par an selon un échéancier dépendant de sa catégorie de pension ou de revenus.

Une notification est envoyée sur le compte ameli et un **email** est adressé à l'assuré, lui indiquant qu'un **message important l'attend dans son compte ameli**.

Tant que l'assuré **n'a pas reçu de notification**, il ne peut pas faire sa déclaration.



The screenshot shows the 'compte ameli' interface. At the top, there are navigation tabs: Accueil, Mes paiements, Mes démarches, Mon espace prévention, and Mes informations. The user is identified as FRANCK DENIS, with a last connection on 29/06/2020 at 16:21 and a phone number 06.67.48.03.05.

Under 'MES DÉMARCHES EN 2 CLICS', there are links for 'Attestation de droits', 'Attestation de paiement d'indemnités journalières', and 'Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)'. A link 'Voir toutes les démarches' is also present.

The 'NOTIFICATIONS' section is highlighted with a red circle and a red '2'. It contains two items:

- 05 DÉC.** **Ma pension d'invalidité**: Votre déclaration de ressources est disponible, merci de la remplir. (This notification is circled in red with a red '1' next to it.)
- 30 JUN** **Ma mutuelle**: Aucune complémentaire santé n'est enregistrée dans votre dossier. Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide... Estimez dès à présent vos droits à une Complémentaire santé solidaire.

Below the notifications is a 'MESSAGE' section with a '0' icon.

At the bottom right, there is a chatbot prompt: 'Bonjour ! Je suis ameliBot, le chatbot créé pour vous assister pour toutes vos démarches sur l'Assurance Maladie. Interrogez-moi ! :)'

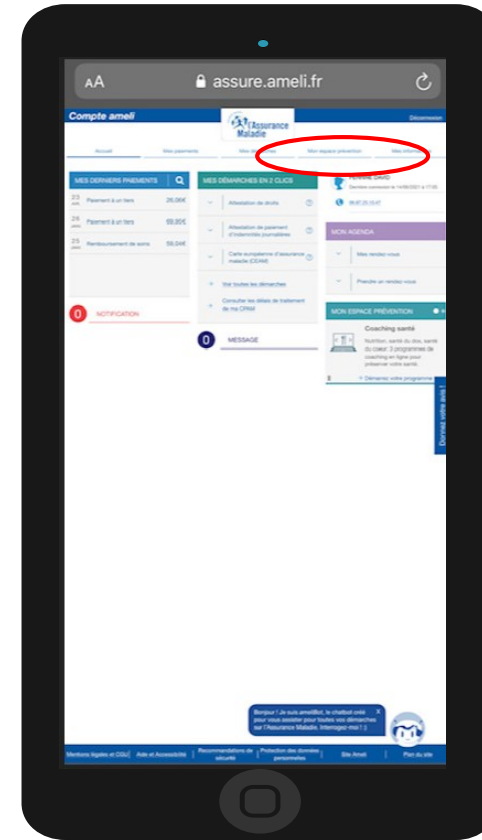
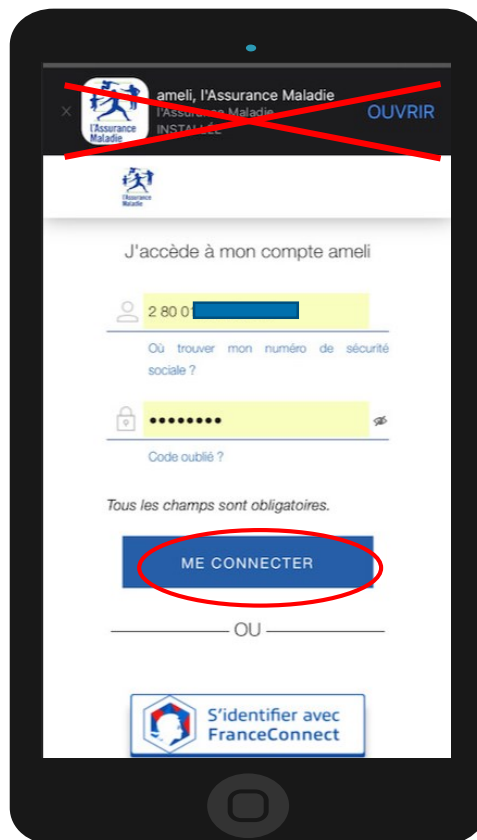
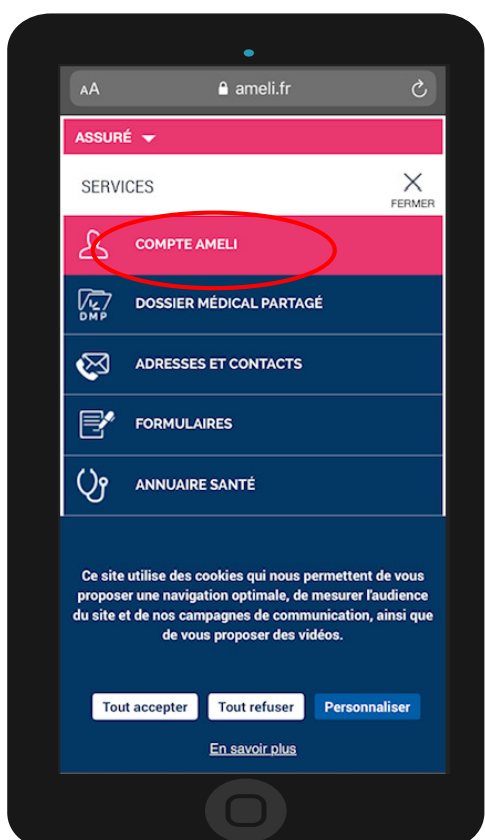
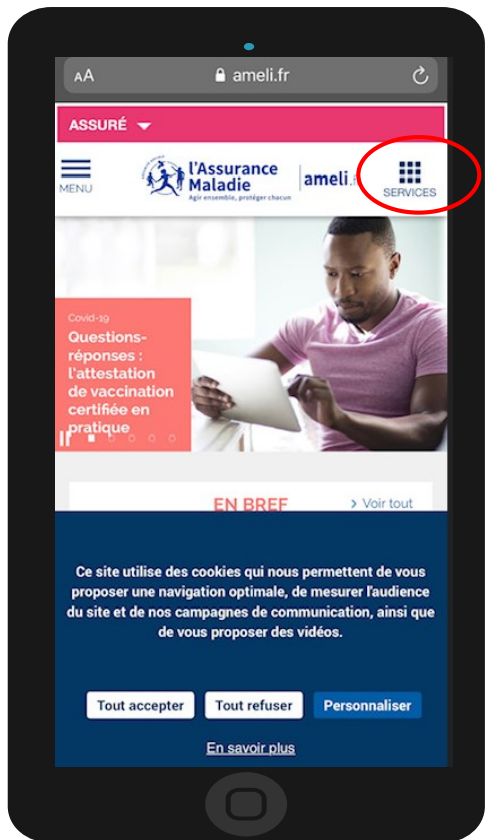
The footer contains links for 'Informations légales', 'Propriété intellectuelle', 'Conditions d'utilisation', 'Aide', and 'Plan du site'.

Mise à disposition de la démarche




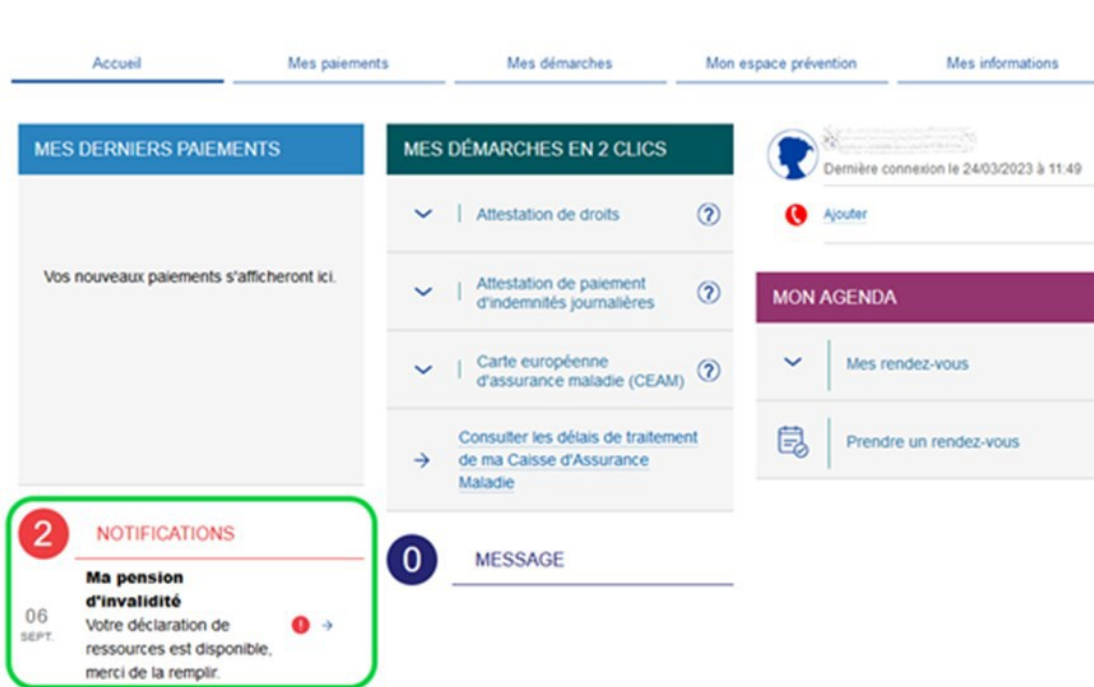
ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte ameli via le compte web

A noter : Si l'assuré n'a pas d'ordinateur, il est possible de réaliser la démarche à partir d'un smartphone sans utiliser l'application ameli. Il convient d'utiliser le navigateur du smartphone Firefox-Safari-Edge-Chrome- Google et de se rendre sur le site ameli.fr



Etape préalable

 **ETAPE (1)** : L'assuré accède à sa déclaration



Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

MES DERNIERS PAIEMENTS

Vos nouveaux paiements s'afficheront ici.

MES DÉMARCHES EN 2 CLICS

- Attestation de droits
- Attestation de paiement d'indemnités journalières
- Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Consulter les délais de traitement de ma Caisse d'Assurance Maladie

0 MESSAGE

2 NOTIFICATIONS

Ma pension d'invalidité

06 SEPT. Votre déclaration de ressources est disponible, merci de la remplir.

L'assuré clique directement sur
« **Ma pension d'invalidité** »

ou



Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ

- Commander une carte Vitale
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- **Invalidité : Déclarer mes ressources**
- Déclarer un accident causé par un tiers
- Faire une demande de Complémentaire santé solidaire
- Demander le remboursement d'un transport personnel
- Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- Demander une pension d'invalidité
- Faire ou révoquer une procuration en ligne
- Demander un remboursement de soins à l'étranger

SUIVRE MES DÉMARCHES

- Commande de carte Vitale
- Arrêts de travail
- Consulter les délais de traitement de ma Caisse d'Assurance Maladie

TÉLÉCHARGER

- Attestation de droits
- Attestation de paiement d'indemnités journalières
- Mes relevés mensuels
- Relevé fiscal

DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION

- Changement d'adresse postale
- Déclaration du nouveau-né
- Modifier mes coordonnées bancaires
- Changement de nom d'usage

ESPACE D'ÉCHANGES

- Consulter mon espace d'échanges

L'assuré clique sur l'onglet
« **Mes démarches** » puis sur « **Invalidité : déclarer mes ressources** »

Rappel d'information



ETAPE (2) : Prise en compte des **références temporelles de déclaration**

Il est rappelé à l'assuré :

- ✓ La **période** concernée par la déclaration
- ✓ La **date limite** de déclaration
- ✓ Le **risque de suspension** de la pension si la déclaration est faite en retard

Soyez attentif aux dates de la période concernée par la déclaration



Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

MA DÉCLARATION DE RESSOURCES

Complétez au plus vite votre déclaration pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021

Après la date limite d 24/10/2021, vous ne pourrez plus déclarer sur votre compte ameli et cela peut entraîner une suspension de versement de votre pension d'invalidité.

Cette déclaration de situation et de ressources est obligatoire même si aucun changement n'est intervenu dans votre situation et même si vous ne percevez pas d'autres ressources que votre pension.

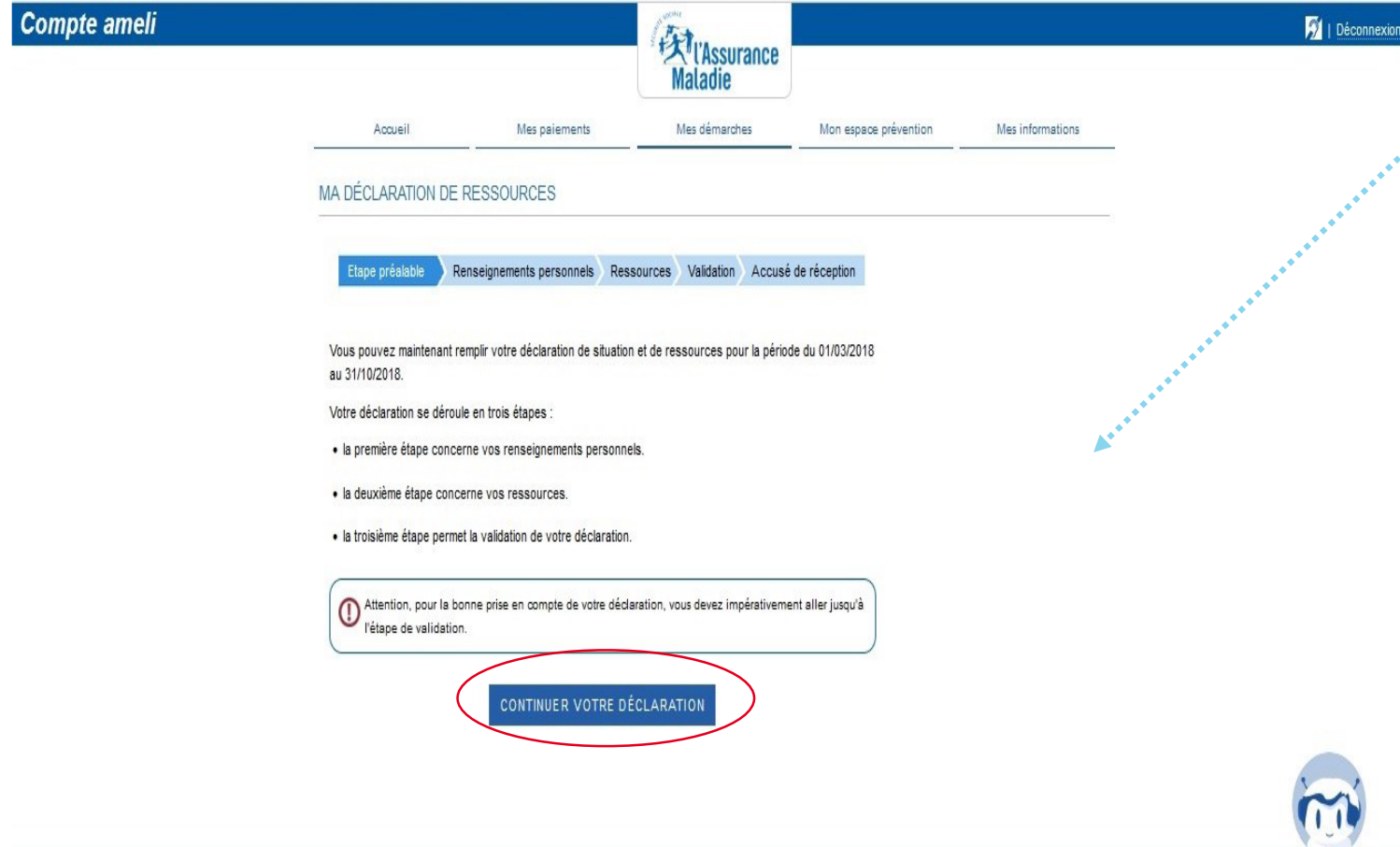
COMPLÉTER VOTRE DÉCLARATION

Déclaration obligatoire **avec ou sans** changement de situation et/ou de ressources

Situation de l'assuré



ETAPE (3) : Présentation des **étapes** de la déclaration.



Compte ameli

SECURITE SOCIALE l'Assurance Maladie

Déconnexion

Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

MA DÉCLARATION DE RESSOURCES

Etape préalable Renseignements personnels Ressources Validation Accusé de réception

Vous pouvez maintenant remplir votre déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/03/2018 au 31/10/2018.

Votre déclaration se déroule en trois étapes :

- la première étape concerne vos renseignements personnels.
- la deuxième étape concerne vos ressources.
- la troisième étape permet la validation de votre déclaration.

Attention, pour la bonne prise en compte de votre déclaration, vous devez impérativement aller jusqu'à l'étape de validation.

CONTINUER VOTRE DÉCLARATION



Pour la déclaration de ressources, il faut impérativement que l'assuré aille jusqu'au bout de la démarche car il n'y a pas de sauvegarde



Situation de l'assuré



ETAPE (3) : L'assuré indique si sa **situation a évolué** ou non.

Étape préalable > Renseignements personnels > Ressources > Validation > Accusé de réception

Déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/03/2018 au 31/10/2018

+ champ obligatoire

1. Votre situation familiale actuelle :

Information non disponible

Votre situation familiale a-t-elle changé ? *

Oui Non

Voir **slide 8**

2. Êtes-vous nouvellement à la retraite ou en avez-vous fait la demande ? *

Oui Non

3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la période de référence ? *

Oui Non

Voir **slide 9**

4. Avez-vous été hospitalisé(e) sur plusieurs jours (hors ambulatoire) pendant la période de référence ? *

Oui Non

Si oui voir **slide 7**

Voir **slide 10**

Situation de l'assuré




ETAPE (3) : L'assuré indique si sa **situation a évolué** ou non.

Déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/07/2023 au 31/08/2023

+ champs obligatoires

1. Votre situation familiale actuelle :
Information non disponible

Votre situation familiale a-t-elle changé ? +
 Oui Non

Ma situation familiale a changé depuis le * 

Ma nouvelle situation +

Choisir...
Célibataire
Marié(e)
PACS
Concubin(e)
Divorcé(e)
Séparé(e)
Veuf(ve)

RETOUR

s et CGU | Aide et Accessibilité : non conforme | Recommandations de sécurité | Protection des données personnelles

Date à indiquer

Choisir sa nouvelle
situation

Situation de l'assuré



ETAPE (3) : Si l'assuré a au **moins 55 ans** et répond **oui** à la question de la retraite

Étape préalable > Renseignements personnels > Ressources > Validation > Accusé de réception

Déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/03/2018 au 31/10/2018

* champ obligatoire


1. Votre situation familiale actuelle :
Information non disponible
Votre situation familiale a-t-elle changé ? *

Oui Non

2. Êtes-vous nouvellement à la retraite ou en avez-vous fait la demande ? *

Oui Non

Type de départ à la retraite *

Préciser la date de départ à la retraite (jj/mm/aaaa) * 

Pour les assurés **qui ont fait la demande de retraite**, indiquer «**non**».

- Indiquer le type de départ ---
- Retraite anticipée
- Retraite à l'âge légal
- Retraite après l'âge légal

Retraite à qualifier

Date à indiquer

Situation de l'assuré



ETAPE (3) : L'assuré indique avoir **séjourné à l'étranger** pendant la période de référence

Étape préalable > Renseignements personnels > Ressources > Validation > Accusé de réception

Déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/03/2018 au 31/10/2018

* champ obligatoire

1. Votre situation familiale actuelle :

Information non disponible

Votre situation familiale a-t-elle changé ? *

Oui Non



2. Êtes-vous nouvellement à la retraite ou en avez-vous fait la demande ? *

Oui Non

3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la période de référence ? *

Oui Non

Préciser les dates du séjour (jj/mm/aaaa)

Du *  au * 

Dates du séjour à indiquer

Situation de l'assuré



ETAPE (3) : L'assuré a été **hospitalisé** pendant la période de référence

Étape préalable > Renseignements personnels > Ressources > Validation > Accusé de réception

Déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/03/2018 au 31/10/2018

* champ obligatoire

1. Votre situation familiale actuelle :
Information non disponible
Votre situation familiale a-t-elle changé ? *

Oui Non

2. Êtes-vous nouvellement à la retraite ou en avez-vous fait la demande ? *

Oui Non

3. Avez-vous séjourné à l'étranger pendant la période de référence ? *

Oui Non

4. Avez-vous été hospitalisé(e) sur plusieurs jours (hors ambulatoire) pendant la période de référence ? *

Oui Non

Nom de l'établissement de santé *

Adresse de l'établissement *

Préciser les dates de l'hospitalisation (jj/mm/aaaa)

Du * au *

Les références de l'établissement à indiquer

Ainsi que les périodes d'hospitalisation

Les ressources



ETAPE (4) : Renseignement du type de ressources

A noter : Les réponses aux questions sont positionnées par défaut sur « **Non** »

4. Vous êtes bénéficiaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité. Percevez-vous l'une des prestations suivantes ?

Pensions, rentes et retraites *	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Allocation adulte handicapée/ RSA *	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Salaires, gains, indemnités journalière *	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Allocations chômage *	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Autres (complémentaires, prévoyance, allocation supplémentaire...)*	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Valeurs de biens mobiliers/ immobiliers, placement, assurance vie... *	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Vous, ou votre conjoint(e), avez-vous fait une donation sur la période de référence ? *	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

Ne s'affiche que si l'assuré touche une pension invalidité ET une **ASI** (Allocation Supplémentaire d'Invalidité). Voir **slide 17**

MA DÉCLARATION DE RESSOURCES

Étape préalable > Renseignements personnels > **Ressources** > Validation > Accusé de réception

Déclaration de situation et de ressources pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021

* champs obligatoires

1. Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié (sur la période) du versement d'indemnités journalières par votre caisse d'Assurance Maladie ? * Oui Non
2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :
 - Activité salariée ou maintien de salaire * Oui Non
 - Activité commerciale, libérale, artisanale * Oui Non
 - Allocations chômage * Oui Non
 - Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) * Oui Non
3. Percevez-vous l'une des prestations suivantes ?
 - Pension militaire d'invalidité * Oui Non
 - Pension d'un régime spécial * Oui Non
 - Pension du régime agricole * Oui Non
 - Rente accident du travail * Oui Non
 - Autre * Oui Non

RETOUR

CONTINUER

Si l'assuré a perçu des **indemnités journalières** (pas de liste déroulante que ce soit oui ou non)

Situation professionnelle
Slide 12/15

Détail des prestations
Slide 16

Attention : la pension d'invalidité ne doit pas être déclarée dans les ressources

Les ressources



ETAPE (4) : Situation professionnelles, **activité salariée**

1. Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié (sur la période) du versement d'indemnités journalières par votre caisse d'Assurance Maladie ? * Oui Non

2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :

Activité salariée ou maintien de salaire * Oui Non

Reprise le : Cessation le :

Veillez saisir le montant brut de vos revenus mensuels * ?

Du	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Euros
Du	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Euros
Du	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Euros
Du	<input type="text"/>	au	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Euros

A noter: Le nombre de ligne équivaut à la périodicité de la déclaration (mensuellement, trimestriellement...). En activant le bouton «+» l'assuré peut ajouter une ligne supplémentaire (12 lignes maximum).

2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :

Activité salariée ou maintien de salaire * Oui Non

Activité commerciale, libérale, artisanale * Oui Non

Allocations chômages * Oui Non

Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) * Oui Non



Si l'assuré répond « oui », un encadré l'invite à saisir la **période concernée** ainsi que les **salaires bruts** soumis à la Sécurité Sociale dé plafonnés/mois.

Où trouver ces montants sur la feuille de paie ?

En fonction de l'employeur de l'assuré, la ligne sur le bulletin de salaire peut s'intituler:

- SECURITE SOCIALE -MALADIE
- MATERNITE INVALIDITE DECES
- BASE SECURITE SOCIALE DU MOIS
- SECURITE SOCIALE DEPLAFONNEE
- URSSAF MALADIE.....

Les ressources



ETAPE (4) : Situation professionnelles, **activités commerciales**

A noter: Le nombre de ligne équivaut à la périodicité de la déclaration (mensuellement, trimestriellement...). En activant le bouton «+» l'assuré peut ajouter une ligne supplémentaire (12 lignes maximum).

2

2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :

Activité salariée ou maintien de salaire* Oui Non

Activité commerciale, libérale, artisanale* Oui Non

Allocations chômage* Oui Non

Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme)* Oui Non

Activité commerciale, libérale, artisanale* Oui Non

Reprise le :

01/03/2018

Cessation le :

31/10/2018

Veuillez saisir le montant brut des gains réalisés ?

Du 13/03/2018

au 13/03/2018

10,00

Euros



Si l'assuré répond «**oui**», un encadré l'invite à saisir pour **chaque mois**, son **bénéfice** (s'il est soumis au régime d'imposition au réel) ou son **chiffre d'affaires** (s'il est soumis au régime d'imposition micro-fiscal).

Si l'assuré a **plus de 12 lignes** à déclarer :

- Il valide sa déclaration avec les 12 lignes complétées
- Il adresse dans les meilleurs délais à sa CPAM, les montants mensuels des revenus restant à déclarer, depuis l'espace d'échange de son compte ameli ou par courrier.
- Il précise que son envoi est un complémentaire à une déclaration de ressources faite sur Internet.
- Le complément de déclaration ne sera pris en compte que si l'assuré a bien validé sa déclaration sur internet.

Les ressources



ETAPE (4) : Situation professionnelles, **allocation chômage**

2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :

Activité salariée ou maintien de salaire* Oui Non

Activité commerciale, libérale, artisanale* Oui Non

Allocations chômages* Oui Non

Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme)* Oui Non

Allocations chômages*

Oui Non

Veuillez préciser la nature de votre allocation de chômage*

Reprise le :

Cessation le :

Veuillez saisir le montant brut journalier de vos allocations chômage*

Du

au

Euros



L'assuré précise la nature de son **allocation chômage**: allocation d'aide au retour à l'emploi ou allocation de professionnalisation et de solidarité par exemple.

Si l'assuré a **repris ou cessé une activité**, il indique les dates correspondantes.

S'il n'y a aucun changement par rapport à la dernière déclaration, il n'indique rien.

L'assuré saisit le **montant brut journalier** de son allocation chômage et les **périodes de son indemnité** de chômage. 12 lignes maximum.

Les ressources



ETAPE (4) : Situation professionnelles, **autres ressources**

2

2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :

Activité salariée ou maintien de salaire * Oui Non

Activité commerciale, libérale, artisanale * Oui Non

Allocations chômages * Oui Non

Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) * Oui Non

Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) * Oui Non

Exemple : indemnité journalières versées par un autre organisme

Veuillez préciser *

Organisme payeur : *

Reprise le :

Cessation le :

Du

au

  Euros

L'assuré répond «oui» : il saisit les **revenus bruts** pour **chaque mois** et précise la **nature des ressources** (exemple prévoyance). 12 lignes maximum

Les ressources



ETAPE (4) : L'assuré perçoit une ou plusieurs **prestations**

3

3. Percevez-vous l'une des prestations suivantes ?

- Pension militaire d'invalidité * Oui Non
- Pension d'un régime spécial * Oui Non
- Pension du régime agricole * Oui Non
- Rente accident du travail * Oui Non
- Autre * Oui Non

Pension militaire d'invalidité *

Oui Non

Veuillez saisir le montant brut mensuel de la prestation *

Euros

Pension d'un régime spécial *

Oui Non

Pension du régime agricole *

Oui Non

Rente accident du travail *

Oui Non

L'assuré répond «oui» à l'une ou plusieurs pensions proposées : il saisit son **montant brut mensuel** sans indiquer de période

Les ressources



ETAPE (4) : Si l'assuré perçoit l'ASI

Si l'assuré bénéficie de l'Allocation Supplémentaire Invalidité (ASI), il doit répondre aux questions suivantes:

Le montants que l'assuré(e) doit déclarer concernent :

- les ressources de **son conjoint(e), concubin(e) ou partenaire pacsé**
- les ressources supplémentaires non déclarées dans les écrans précédents



4. Vous êtes bénéficiaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité. Percevez-vous l'une des prestations suivantes ?

- 4**
- Pensions, rentes et retraites * Oui Non
 - Allocation adulte handicapée/ RSA * Oui Non
 - Salaires, gains, indemnités journalière * Oui Non
 - Allocations chômage * Oui Non
 - Autres (complémentaires, prévoyance, allocation supplémentaire...) * Oui Non
 - Valeurs de biens mobiliers/ immobiliers, placement, assurance vie... * Oui Non
 - Vous, ou votre conjoint(e), avez-vous fait une donation sur la période de référence ? * Oui Non

Pensions, rentes et retraites * Oui Non

Total des montants BRUTS des avantages perçus pendant la période de référence :

Pour vous-même * Euros

(en complément des activités professionnelles et d'autres prestations déjà déclarées dans les autres rubriques)

Pour votre conjoint(e), concubin(e), partenaire de PACS... * Euros

Partie relative à l'assuré

Partie relative à son ou sa conjointe

Plus de détails slide suivante

Les ressources



ETAPE (4) : Si l'assuré perçoit **L'ASI**

- **L'assuré est célibataire et n'a pas d'autres ressources** que celles déjà déclarées dans les écrans précédents:
 - Cochez «Non»
- **L'assuré est célibataire et il a d'autres ressources** que celles déjà déclarées dans les écrans précédents:
 - Cochez «Oui»
 - Il doit indiquer ses ressources
 - Et saisir obligatoirement 0 dans les ressources du conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs
- **L'assuré est en couple et il n'a pas d'autres ressources** que celles déjà déclarées dans les écrans précédents et son/sa conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs n'a pas de ressources:
 - Cochez «Non»
- **L'assuré est en couple et il a d'autres ressources** que celles déjà déclarées dans les écrans précédents et son/sa conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs n'a pas de ressources:
 - Cochez «oui»
 - indiquez ses ressources
 - Et saisir obligatoirement 0 dans les ressources du conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs
- **L'assuré est en couple et n'a pas d'autres ressources** que celles déjà déclarées dans les écrans précédents et son/sa conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs a des ressources:
 - Cochez «oui»
 - Indiquez ses ressources
 - Et saisir obligatoirement 0 dans les ressources du conjoint(e), concubin(e) ou partenaire lié par un Pacs

Validation



ETAPE (5) : L'assuré **valide** sa déclaration de ressources

L'assuré peut **consulter le résumé** de sa déclaration **avant** de valider

MA DÉCLARATION DE RESSOURCES

Étape préalable > Renseignements personnels > Ressources > **Validation** > Accusé de réception

Déclaration de situation et de ressources pour la période du **01/03/2018 au 31/10/2018**

Vous devez certifier sur l'honneur et confirmer votre déclaration en cliquant sur **Valider votre déclaration** en bas de page.

Vous pouvez vérifier les informations saisies en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Résumé de la déclaration de ressources](#)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés par la présente déclaration. Je m'engage à faire connaître à ma Caisse tout changement pouvant les modifier, et à fournir toute pièce justificative sur demande.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.114-13 [?](#) du Code de la Sécurité Sociale et Article L.441-6 [?](#) du Code Pénal).

Est puni des mêmes peines, le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un avantage ou un indu.

RETOUR

VALIDER VOTRE DÉCLARATION

Retour aux écrans précédents possible pour une modification ou un ajout

En validant, l'assuré **certifie sur l'honneur** sa déclaration.

Renseignements personnels :

1. Votre situation familiale a-t-elle changé ? **Non**

Ressources :

1. Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié (sur la période) du versement d'indemnités journalières par votre caisse d'Assurance Maladie ? **Non**

2. Votre situation professionnelle correspond-elle à l'un des cas ci-dessous :

- Activité salariée ou maintien de salaire : **Oui**
Montant des revenus/ gains réalisés pour chaque mois :
Du 01/03/2018 au 31/03/2018 : 100,00 €
Du 01/04/2018 au 30/04/2018 : 100,00 €
Du 01/05/2018 au 31/05/2018 : 100,00 €
Du 01/06/2018 au 30/06/2018 : 100,00 €
- Activité commerciale, libérale, artisanale : **Non**
- Allocations chômage : **Non**
- Autre (exemple : indemnités journalières versées par un autre organisme) : **Oui**
Nature de l'activité : **indemnité journalière**
Organisme payeur : **MSA**
Montant des revenus/ gains réalisés pour chaque mois :
Du 01/07/2018 au 31/07/2018 : 50,00 €
Du 01/08/2018 au 31/08/2018 : 50,00 €
Du 01/09/2018 au 31/10/2018 : 50,00 €

3. Percevez-vous l'une des prestations suivantes ?

- Pension militaire d'invalidité : **Non**
- Pension d'un régime spécial : **Non**
- Pension du régime agricole : **Non**
- Rente accident du travail : **Non**
- Autre : **Non**

Validation



ETAPE (6) : La **déclaration** de l'assuré est validée

MA DÉCLARATION DE RESSOURCES

Étape préalable > Renseignements personnels > Ressources > Validation > Accusé de réception

Merci, votre déclaration a bien été prise en compte.

Vous serez informé par votre caisse de la prochaine déclaration de ressources à remplir.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir ce document par courrier.

 [Télécharger ma déclaration de ressources](#)

RETOUR

NOTEZ VOTRE DÉMARCHÉ !



Vous avez droit à l'erreur :

OUPS.GOUV.FR
Vous avez droit à l'erreur

Sa déclaration est **téléchargeable** au format PDF. Il doit la télécharger immédiatement, plus tard, il n'aura plus la possibilité de le faire

L'assuré n'a pas besoin d'envoyer ce document par courrier à son organisme.